

LA CHINE CONTINENTALE—LA RECONNAISSANCE DIPLOMATIQUE ET LES INCIDENTS DE FRONTIÈRE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné l'animosité, sinon l'amertume, qui existe entre l'URSS et la Chine communiste, les incidents de frontière qui ont eu lieu dernièrement ne dissuaderont-ils pas le gouvernement canadien de reconnaître la Chine communiste?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la reconnaissance du régime de Pékin n'a rien à voir selon moi, avec ces faits. Si nous voulons établir des relations avec Pékin, ce n'est pas parce que nous acceptons leurs principes ou approuvons leur façon d'agir, mais tout simplement pour promouvoir la paix.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Le groupe de huit ou dix, à ma droite, est très bruyant aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Pourtant leur chef, le député de Burnaby-Seymour, est absent. J'ai demandé, monsieur l'Orateur, si les événements en Asie continentale avaient incité le gouvernement canadien à se hâter de reconnaître la Chine communiste.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, nous avons mis énormément de temps, de nombreuses années, à atteindre ce point, et je ne pense pas que nous devrions reculer maintenant.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il maintenant nous dire quand on compte prendre une décision sur la reconnaissance diplomatique de la Chine continentale?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, nous avons établi des premiers contacts avec le régime de Pékin. Je m'attends à de longs pourparlers. Je tiens à rassurer le député de Prince Albert que notre patience égalera celles des Chinois.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ils n'ont pas rampé.

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

LA CRÉATION D'UNE COMMISSION CONSULTATIVE

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Vu l'hostilité qui règne entre la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne et les membres de l'industrie cinématographique, comme en témoignent de récentes observations, le secrétaire d'État favorisera-t-il la nomination d'une commission consultative composée de membres de l'industrie afin de constituer un point permanent de rencontre entre l'industrie et la Société susmentionnée et favoriser ainsi le développement d'une industrie de production de longs métrages au Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Cette très intéressante question devrait, à mon avis, être inscrite au *Feuilleton*.

L'hon. M. Dinsdale: Dix heures, monsieur l'Orateur.

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Le ministre d'État de Winnipeg-Sud lui a-t-il remis sa démission?

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question...

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, le premier ministre...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a posé sa question, mais on ne semble pas disposé à y répondre.

M. MacInnis: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le premier ministre me fait signe de me lever. Peut-être n'a-t-il pas compris la question. Je vais la répéter.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je suis sûr que le premier ministre a entendu la question. De toute façon, il peut toujours la lire dans le hansard.

LE CODE CANADIEN DU TRAVAIL (SÉCURITÉ)

LA PROMULGATION DES RÈGLEMENTS POUR LES CHEMINS DE FER

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser au